

## LES TRANSPORTS

DIFFICULTÉS RELATIVES AUX VOYAGES  
TRANSCONTINENTAUX

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. Eldon M. Woolliams (Bow-River):** Une question complémentaire, monsieur l'Orateur. Il s'agit des services fournis au public. La question posée par l'autre député au sujet des syndicats ouvriers m'a fait plaisir. Comme il est presque impossible d'obtenir des places dans les trains transcontinentaux partant des principales villes du Canada et de retenir des places à bord des avions d'Air Canada, le gouvernement a-t-il songé à demander aux chemins de fer de continuer leurs services-voyageurs? Le gouvernement a-t-il également envisagé la possibilité d'élargir la sphère d'activité des Lignes aériennes du Pacifique-Canadien de façon que la société puisse transporter des voyageurs par avion entre divers points du pays?

**L'hon. J. W. Pickersgill (ministre des Transports):** Monsieur l'Orateur, ces deux questions sont présentement à l'étude.

**M. Woolliams:** Une autre question complémentaire. Nous voudrions savoir combien de temps cette étude va durer. Le gouvernement serait-il disposé à instituer une enquête spéciale pour analyser la situation qu'a soulevée l'honorable député au sujet des syndicats, ainsi que la question du service offert aux voyageurs dans notre pays?

**L'hon. M. Pickersgill:** Monsieur l'Orateur, je suis certain de parler au nom de tous mes collègues en disant que le gouvernement est prêt à faire tout son possible pour améliorer les services de transport au pays.

**M. Donald MacInnis (Cap-Breton-Sud):** Monsieur l'Orateur, j'essayais d'obtenir la parole sur une autre question, mais la dernière réponse du ministre m'incite à poser une question complémentaire. Puisqu'il s'agit de transport, combien d'avions le ministère des Transports a-t-il mis à la disposition des ministres après le vote de vendredi soir?

**M. l'Orateur:** A l'ordre, je vous prie, la question n'est pas de mise. La parole est à l'honorable député de Winnipeg-Nord-Centre.

**M. MacInnis (Cap-Breton-Sud):** Monsieur l'Orateur, je cherche à obtenir la parole pour poser une question au ministre du Travail.

**M. l'Orateur:** A l'ordre. La présidence a accordé la parole à l'honorable député de Winnipeg-Nord-Centre. Le représentant aura une autre occasion de poser sa question.

[L'hon. M. Pickersgill.]

## LES FINANCES

ACCÈS DES FONCTIONNAIRES DU MINIS-  
TÈRE AU RAPPORT DE LA COMMISSION  
CARTER

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Monsieur l'Orateur, j'aurais une question à poser au ministre des Finances. Des avant-projets de chapitres du rapport de la Commission royale d'enquête Carter sur la fiscalité ont-ils été mis à la disposition des fonctionnaires du ministère des Finances, même si le rapport n'a pas encore été présenté à Son Excellence le Gouverneur général?

**L'hon. Mitchell Sharp (ministre des Finances):** Oui, monsieur l'Orateur. De fait, lorsque j'ai pris la parole devant les membres du *Canadian Club*, le 3 janvier dernier, j'ai déclaré:

Comme la rédaction du rapport traîne en longueur, des dispositions ont été prises pour que les hauts fonctionnaires du ministère des Finances puissent prendre connaissance, à titre confidentiel, non seulement des études effectuées pour le compte de la commission mais aussi, plus récemment, des brouillons de chapitres au fur et à mesure qu'on en autorise la traduction. Cela permet au ministère, à l'aide de ses experts-conseils employés à plein temps, de faire les travaux d'ordre technique et analytique qui s'imposent en vue de donner suite aux décisions que le gouvernement pourrait prendre relativement au rapport, une fois que celui-ci aura été publié et étudié comme il convient.

**M. Knowles:** Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. En vertu de quelle autorité a-t-on agi ainsi, compte tenu de la coutume selon laquelle les rapports de commissions royales sont secrets tant qu'ils n'ont pas été effectivement présentés à Son Excellence le Gouverneur général? Cette question ne revêt-elle pas une importance toute particulière vu qu'il s'agit de projets de chapitres qui risquent d'être modifiés par suite de certaines influences?

**L'hon. M. Sharp:** Monsieur l'Orateur, je suis bien persuadé que les membres de cette commission royale, qui n'ont pas été désignés par le gouvernement actuel, ne sauraient obéir à des pressions de ce genre.

**M. Knowles:** Monsieur l'Orateur, le ministre n'a pas répondu à ma question complémentaire. Grâce à quelle autorisation la chose s'est-elle faite?

**L'hon. M. Sharp:** A mon avis, il ne fallait pas d'autorisation spéciale, monsieur l'Orateur. Cela différerait peut-être de la pratique suivie dans le passé, mais cette commission royale a aussi un caractère différent des